



MANUEL D'UTILISATION

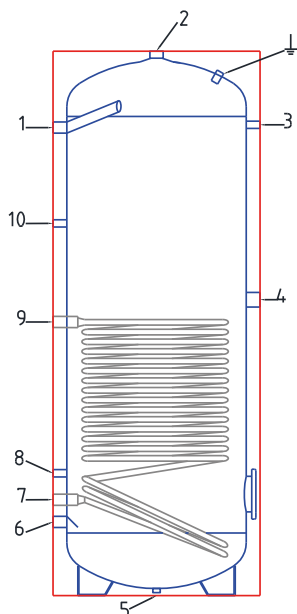
LIFE - LIFE+ INOX - DOUBLE INOX

PRÉPARATEURS ECS

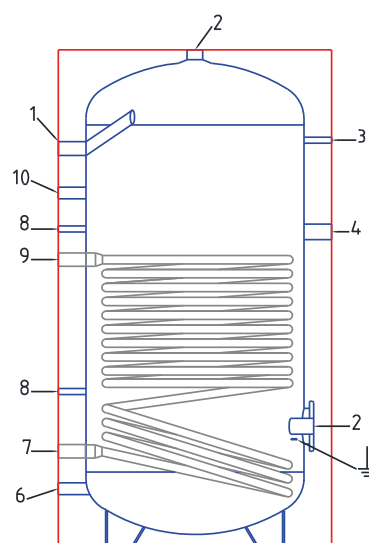


Ce manuel fait partie intégrante du ballon et doit être donné à l'installateur/utilisateur avec celui-ci. Le manuel doit être conservé en lieu sûr près du ballon. En cas de transfert ou de vente du ballon, ce manuel d'utilisation et d'installation doit être transféré avec lui. L'utilisateur et l'installateur sont tenus à lire attentivement ce manuel afin de respecter les indications techniques de sécurité et la bonne mise en service de l'appareil. Le non-respect des indications ci-dessus fera expirer tous les droits de garantie légale et contractuelle. L'installation, la mise en service, la manutention et la désactivation de l'équipement doivent être effectués par un technicien qualifié. Une installation correcte et la manutention périodique garantissent une longue durée de vie au ballon.

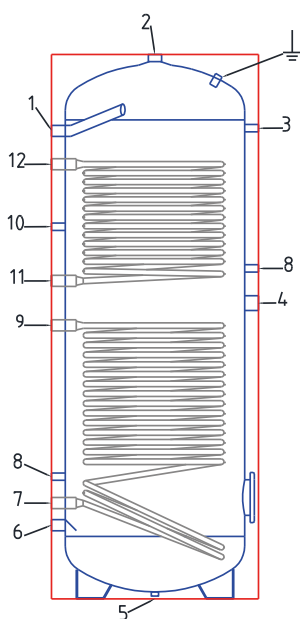
LIFE / INOX 150 - 500



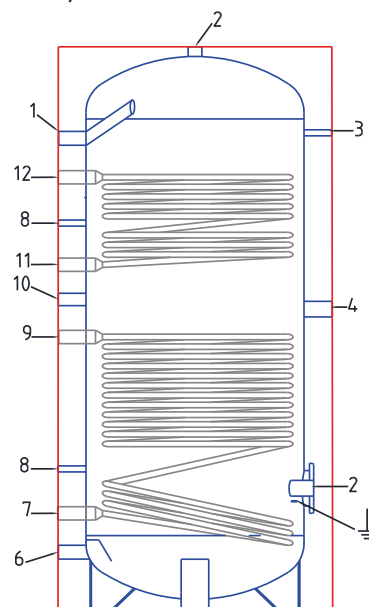
LIFE / INOX 800 - 2000



LIFE PLUS / DOUBLE INOX 150 - 500



LIFE PLUS / DOUBLE INOX 800 - 2000



N°	Type de piquage	MODÈLE		
		De 150 à 600 litres	De 800 à 1000 litres	De 1500 à 2000 litres
1	Entrée eau chaude	1"	1" 1/4	1" 1/2
2	Anode	1" 1/4	1" 1/2	1" 1/2
3	Thermomètre - Sonde	1/2"	1/2"	1/2"
4	Résistance électrique	1" 1/2	1" 1/2	1" 1/2
5	Fixage ballon	1/2"	-	-
6	Sortie eau froide	1"	1" 1/4	1" 1/2
7	Sortie serpentin	1"	1" 1/4	1" 1/4
8	Sonde	1/2"	1/2"	1/2"
9	Entrée serpentin	1"	1" 1/4	1" 1/4
10	Retour eau chaude	1/2"	1"	1"
11	Retour serpentin supérieur	1"	1" 1/4	1" 1/4
12	Départ serpentin supérieur	1"	1" 1/4	1" 1/4

INSTRUCTIONS POUR L'INSTALLATION

Ce qui suit, est déterminant pour la validité de la garantie.

1. L'installation et la mise en service doit:
 - Être exécutée par un installateur agréé.
 - Prévoir si nécessaire, l'installation d'un riducteur de pression à l'entrée de l'eau froide.
 - Prévoir une soupape de sûreté tarée selon les recommandations inscrites dans l'étiquette des données techniques appliquées au boiler.
 - Prévoir l'installation des vases d'expansion reliés à un mètre au maximum du ballon (voir le tableau de dimensionnement des vases d'expansion) dimensionné selon la capacité du ballon (on conseille le dimensionnement par un technicien qualifié).
 - Prévoir le lavage des lignes avant la mise en service, les impuretés ou les maquilleurs d'usage présents dans l'installation hydraulique peuvent provoquer la corrosion et contaminer le ballon de façon permanente.
 - Prévoir en amont du ballon des filtres pour éviter le dépôt de particules lourdes ou de résidus d'usage à l'intérieur du ballon.
2. Avant la mise en service, vérifier l'étanchéité hydraulique des connexions et des écrouilles. Appliquer sur les vis des écrouilles une torsion de 20 Nm pour les écrouilles passe main et de 40 Nm par pas d'homme. En cas de fuite de la bride, vérifier le montage du vase d'expansion.
3. Installer le ballon dans un local technique en prévoyant des drainages appropriés en cas de fuites possibles de liquide du ballon
4. Ne pas allumer de source de chaleur raccordée au ballon tant que le remplissage complet du ballon n'est pas garanti.
5. En cas d'utilisation de matériaux différents que ceux du ballon, prévoir l'isolation diélectrique des différentes parties. La mise à terre equipotentielle doit être effectuée tant pour le ballon que pour les tubes qui y sont reliés et doit être dûment vérifiée dans le respect des réglementations en vigueur.
6. S'assurer et prévoir que, pour prévenir la contamination de l'eau sanitaire et l'altération du mélange antigel des circuits solaires, la pression de l'échangeur est toujours inférieure à la pression de l'accumulation, y compris par contrôle automatique de la pression différentielle entre le circuit primaire et le circuit secondaire.
7. En cas de risque de congélation, le ballon et l'échangeur doivent être complètement chauffés ou vidés. Même en cas de longue inutilité du ballon, assurer la vidange du ballon, en effet la stagnation prolongée de l'eau dans le ballon favorise la corrosion interne et la prolifération bactérienne et de micro-organismes.
8. La température interne du ballon doit être toujours en dessous de 95°C (70°/80°C pour les modèles SMALVER/SMALTECH).
9. Pour éviter la corrosion, les anodes doivent être contrôlées tous les 12 mois. Ce délai est réduit à 6 mois si l'eau est particulièrement agressive. Si le diamètre de l'anode est inférieur à 22 mm dans une section, elle doit être remplacée, si elle est couverte avec du calcaire doit être nettoyée.
10. L'index de Langelier de l'eau à la température de fonctionnement, doit être compris entre "0" à "+0,4", dureté à 10°F et 20°F, la concentration des chlorures dans l'eau ne doit pas dépasser 70 mg/l, conductivité minimale 150 microS/cm.

DIMENSIONNEMENT DU VASE D'EXPANSION

Prévoir un vase d'expansion adapté à la dimension du ballon et au volume de l'eau dans les tuyaux. On vous conseille de partager le volume d'expansion en utilisant plusieurs vases. Le dimensionnement des vases d'expansion doit être effectué par un installateur ou projeteur avec licence.

Type	Taille min. vase d'exp.	Taille max. vase d'exp.
150	8	12
200	12	18
300	18	25
500	25	50
800	50	80
1000	50	100
1250	80	100
1500	80	140
2000	80	200

Pression max. d'exercice du sanitaire : 6 bar (SMALVER-INOX) / 8-10 bar (SMALGLASS)

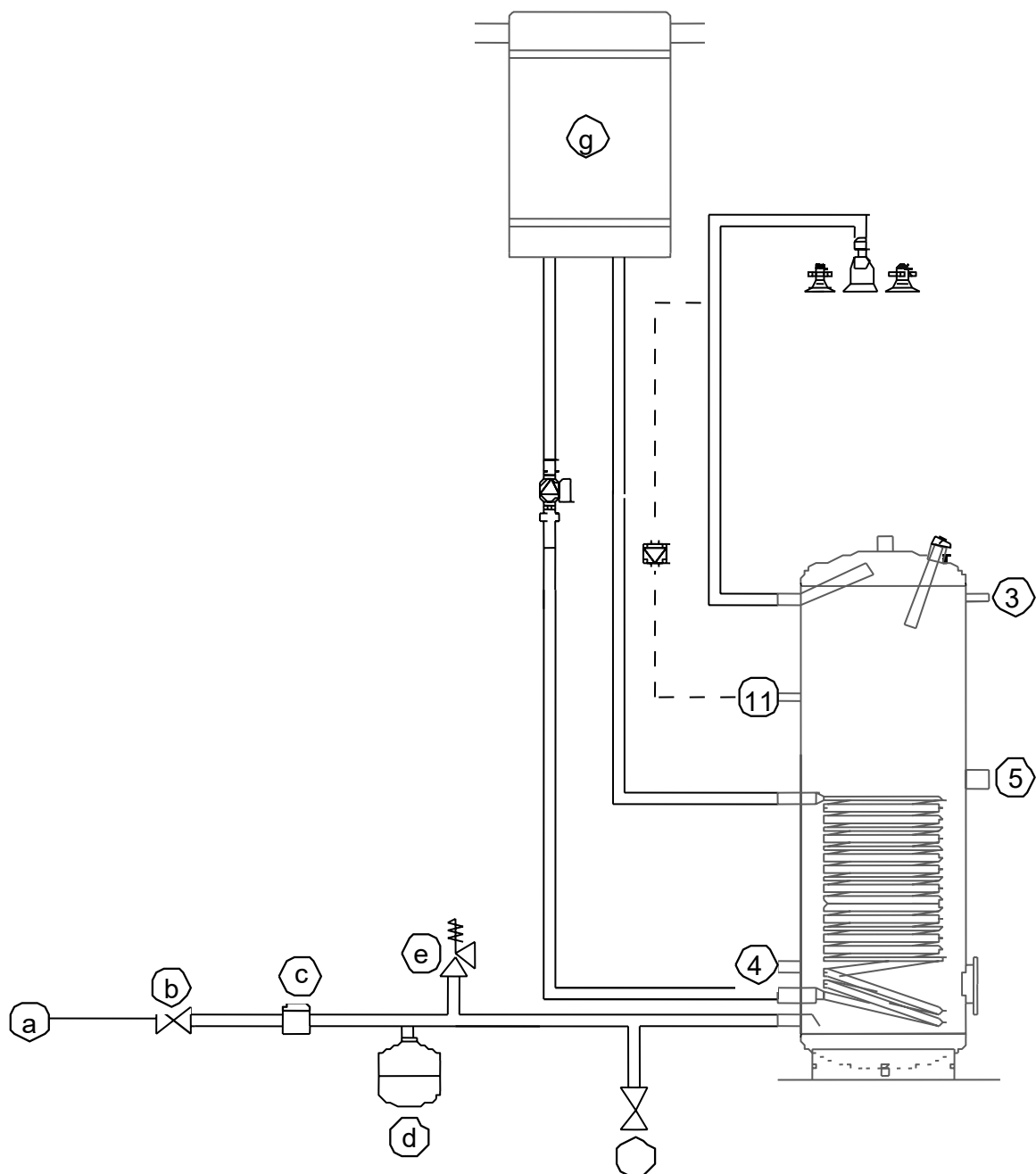
Pression max. d'exercice de l'échangeur : 10 bar

Pression max. d'exercice du chauffage : /



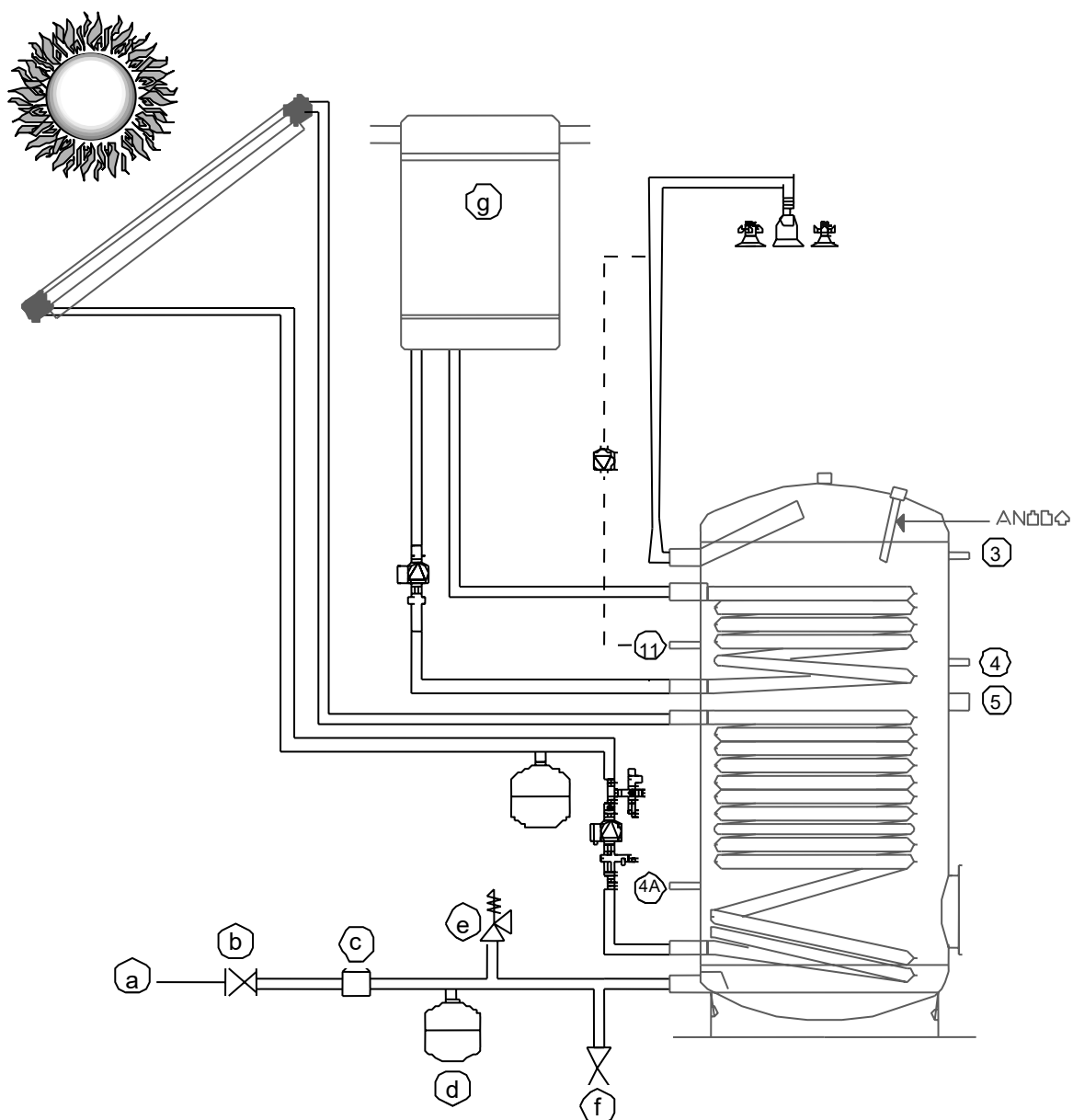
ATTENTION

Les ballons sont produits selon les exigences fondamentales de la directive européenne 2014/68/UE (P.E.D.) pour les équipements à pression, en accordance à l'article 4.3.



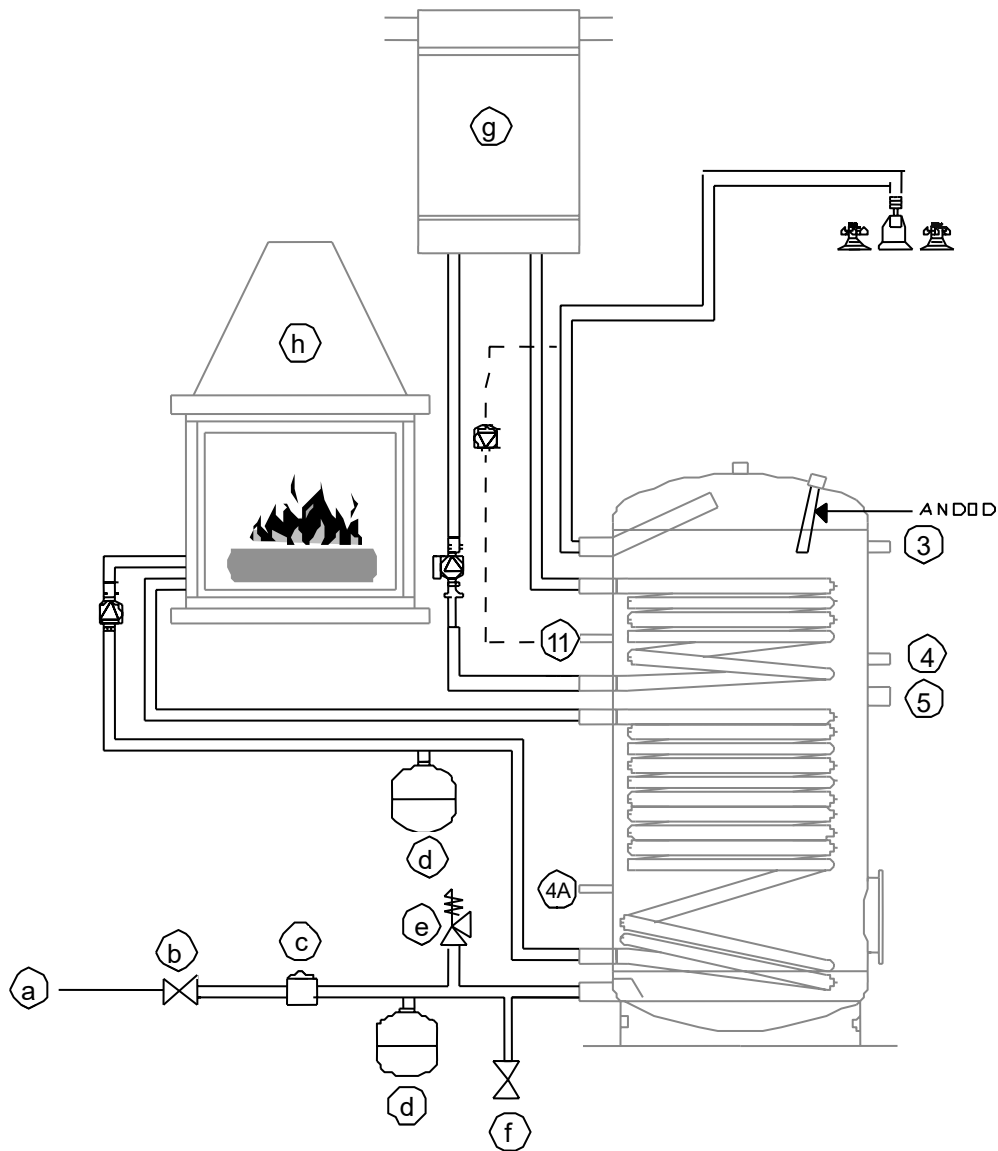
Exemple de connexion:
schéma d'installation avec chaudière de condensation ou normal et capteur solaires

- | | |
|--------------------------|-----------------------|
| a) Aqueduc | e) Soupape de sûreté |
| b) Clapet de non retour | f) Robinet de vidange |
| c) Réduction de pression | g) Chaudière |
| d) Vase d'expansion | |



**Exemple de connexion:
schéma d'installation avec chaudière de condensation ou normal et capteur solaires**

- | | |
|--------------------------|-----------------------|
| a) Aqueduc | e) Soupape de sûreté |
| b) Clapet de non retour | f) Robinet de vidange |
| c) Réduction de pression | g) Chaudière |
| d) Vase d'expansion | |



**Exemple de connexion:
schéma d'installation avec chaudière de condensation ou normal et capteur solaires**

- | | |
|--------------------------|-----------------------|
| a) Aqueduc | e) Soupape de sûreté |
| b) Clapet de non retour | f) Robinet de vidange |
| c) Réduction de pression | g) Chaudière |
| d) Vase d'expansion | h) Thermo-cheminée |

L'entreprise de production s'engage pour donner prestation de garantie sur tous ses produits qui sont équipés du code d'identification. Tous réclamations pour défauts de marchandises doivent être signalés ou par le bon de garantie acclus ou bien par écrit dans les délais de 8 jours. Le fournisseur satisfait ses engagements de garantie a son choix, soit en réparant les éléments défectueux, soit en mettant a disposition le pièce de rechange au départ de l'usine. Prétentions de remboursements supplémentaires sont exclus.

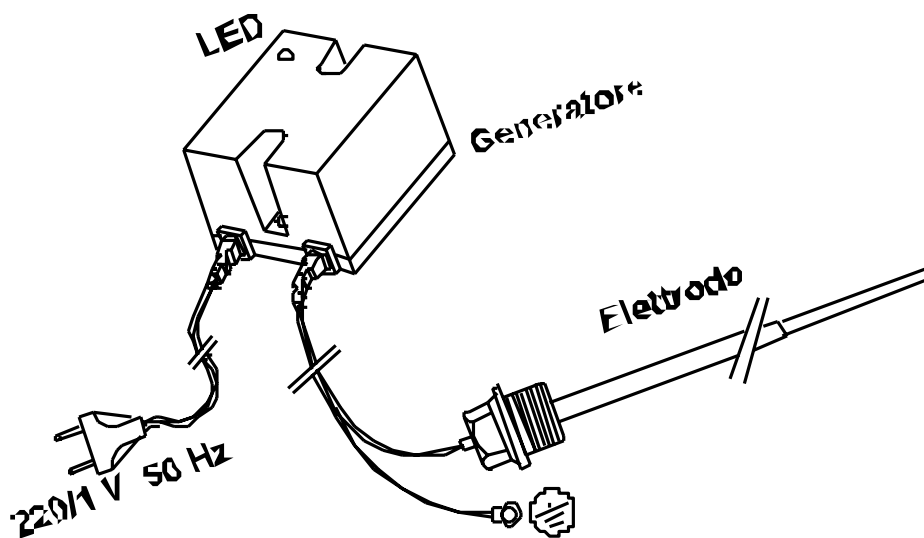
Les prestations de garantie sont entendue selon les conditions de suite :

- Chaque reclamation doit nous parvenir avant de procéder à des modifications ou travaux complémentaires ou transfert a tiers.
- L'installation doit être exécutée en manière compétent et qualifiée, prevoyant soupape de sûreté et vase d'expansion proportionné. Les points énumérés dans les instructions d'installation et de mise en service doivent être respectés.
- Il appartient à l'acheteur de créer les conditions pour une maintenance d'usage pour tous les ballons soumis au traitement Smalver ou Smalglass, compte tenue de la température de l'eau, de la pression d 'exercice, contrôle et / ou remplacement de l'anode en magnesium (mieux si chaque 6 mois), l'index de Langelier compris entre 0 et +0,4, dureté à 10°F et 20°F, concentration maximale de chlorures 70 mg/l.

Sont exclus de la garantie les dommages découlant de:

- Montage et conceptions d'installations qui ne répondent pas au niveaux technique ou pas conformément à la fonction prévue.
- Dommages decoulant de force majeure, d'influence de collision pendant le montage ou le transport.
- Dèpot excessive de boue ou d'autres parties de l'installation dans les corps du ballon ou bien dommages provoqués par défaut de contrôle de fermeture des brides , boulons etc.
- Les ballons en acier au carbone sont fournis à l'extérieur uniquement à des fins esthétiques, toute irrégularité, fissure ou détachement de parties de la peinture ne doit pas être attribué à des défauts de traitement, mais sont causés par des altérations de surface dues au traitement à haute température des ballons eux-mêmes (éamellage dans le four, saillage, soudure, etc.). Ces aspects superficiels n'affectent en rien la durée et la fonctionnalité du ballon qui reste entièrement garanti par le fabricant. Par conséquent, les demandes de remplacement ou d'indemnisation relatives à cet aspect ne sont pas acceptées.
- Dommages à l'isolation constatés après l'installation du ballon.
- La rouille ou l'humidité sur les filetages des connexions sont des phénomènes naturels qui n'altèrent pas la fonctionnalité de ceux-ci, ce sera l'installateur qui, s'il le juge approprié, pourra nettoyer les filetages avant de réaliser les joints.
- C'est entendue que chaque réclamation de dommages donne aucun titre de rétention sur le paiement de la marchandise.

Le défaut de paiement à l'échéance fixée par les conditions de vente entraîne la déchéance de garantie. Tout autre exigence de l'acheteur pour dommages direct et indirect sont exclus.

APPENDICE :

DIRECTIVE PARAMÈTRES 2009/125/CE , Reg. UE 2017-1369– EN 12897

Taille (isol.)	Capacité (L)	Volume non Solaire (L)	Perte de chaleur (W)	Spécifique (W/K)	Classe energie
150 (50mm)	160	-	55	1,22	B
200 (70mm)	196	60	51	1,13	B
300 (70mm)	273	100	63	1,40	B
400 (70mm)	400	160	74	1,64	B
500 (70mm)	475	190	80	1,78	B
800 (100mm SOFT)	738	300	130	2,89	-
1000 (100mm SOFT)	855	330	142	3,16	-
1500 (100mm SOFT)	1390	605	250	3,60	-
2000 (100mm SOFT)	1950	840	305	4,13	-



DETANDT-SIMON

Rue d'Herchies 37
B-7011 Ghlin
Belgique
Tél. : +32 (0) 65 34 66 76
detandt@detandt.com
www.detandt.com